

Québec, le 2 mai 2025

Monsieur Simon Jolin-Barette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition présentée à l'Assemblée nationale, le 20 mars 2025, par le député de Matane-Matapédia, monsieur Pascal Bérubé, demandant l'amélioration de la qualité de la desserte cellulaire dans l'axe de la route 132 sur le territoire de la MRC de La Matanie, signée par 346 signataires. Il y est notamment demandé de mettre en place des aides financières pour y arriver, de documenter les zones où la qualité du signal cellulaire est défaillante, de rendre cette donnée publique et de déposer un plan d'action destiné à bonifier la couverture cellulaire des secteurs mal desservis avant l'adoption du budget 2025-2026.

À titre de ministre de la Cybersécurité et du Numérique, j'estime que le développement d'une couverture cellulaire efficace sur tout le territoire du Québec est une priorité, particulièrement lorsqu'il est question de sécurité. Nous sommes très proactifs, tout comme nous l'avons été lors de l'Opération haute vitesse, afin d'offrir aux foyers québécois une connexion haut débit de qualité.

Bien que la connectivité cellulaire soit un champ de compétence fédéral, le gouvernement du Québec a fait le choix d'investir concrètement afin d'améliorer la couverture cellulaire dans les régions mal desservies. Ainsi, plusieurs projets sont actuellement en déploiement dans plusieurs régions du Québec, dont dans la circonscription de Matane-Matapédia. Plus de 202 sites cellulaires sont actuellement en construction et seront mis en service d'ici le 31 décembre 2026, comme convenu dans les conventions de subventions signées avec les fournisseurs de services cellulaires. Une étape 3 est actuellement en planification.

... 2

Les besoins en connectivité cellulaire et, ainsi, les secteurs mal desservis, ont été rigoureusement cartographiés. Grâce à ce travail et aux données fournies par les fournisseurs de services cellulaires, nous avons développé une carte interactive publique qui permet de connaître le niveau de signal cellulaire partout sur le territoire, mais aussi de suivre l'évolution de la construction des sites cellulaires subventionnés par le gouvernement du Québec. Nous sommes tout à fait conscients des besoins dans toutes les régions du Québec et agissons avec diligence et transparence. D'ailleurs, avant le lancement d'un projet, les élus sont informés et consultés puisque la collaboration avec le milieu est essentielle afin que chaque projet soit un succès.

Grâce à l'ajout d'un minimum de 202 sites cellulaires d'ici le 31 décembre 2026 ainsi que l'avènement de technologies satellitaires de plus en plus efficaces, le Québec pourra bénéficier d'un niveau de sécurité accru ainsi que d'un meilleur support à la vitalité des régions éloignées en contribuant à leur développement socioéconomique de façon durable.

Quant à la mention dans la pétition d'un plan d'action dans le budget 2025-2026, de nouvelles sommes ont été accordées afin de soutenir et de poursuivre le développement de la connectivité cellulaire dans nos régions.

En terminant, je me permets de rappeler que nous avons consulté, en 2024, l'industrie des télécommunications dans le cadre d'un appel de proposition avec l'objectif que des projets soient proposés au gouvernement du Québec afin de répondre aux besoins documentés. Nous pourrons ainsi maximiser les sommes disponibles et nos efforts sur le territoire à brève échéance.

Je vous prie de recevoir, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



GILLES BÉLANGER